



**Décision n°22-2022 portant désignation d'un comité de sélection dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt pour établir une liste de réserve d'auditeurs – Programme NextGenerationEU – Agents temporaires (grades AD 5 à AD7)**

---

**LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COUR DES COMPTES EUROPÉENNE**

VU la décision de la Cour des comptes n° 29-2015 du 4 septembre 2015, relative à l'exercice des pouvoirs dévolus par le statut des fonctionnaires à l'autorité investie du pouvoir de nomination ainsi que par le régime applicable aux autres agents à l'autorité habilitée à conclure les contrats d'engagement,

VU la décision n° 17-2022 du 16 mars 2022 portant désignation d'un comité de sélection dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt pour établir une liste de réserve d'auditeurs – Programme NextGenerationEU – Agents temporaires (grades AD 5 à AD7),

CONSIDÉRANT la nécessité d'augmenter le nombre de membres du comité de sélection étant donné le nombre conséquent de candidatures reçues,

**DÉCIDE:**

Article premier

La composition du comité de sélection est arrêtée comme suit :

- M. Giuseppe Diana, Membre titulaire, Président
- M<sup>me</sup> Iveta Adovica, Membre titulaire – représentante du Comité du personnel
- M. Radu Constantinescu, Membre titulaire
- M. Horst Fischer, Membre titulaire
- M. Luis Rosa, Membre titulaire
- M. Marius Cerchez, Membre suppléant – représentant du Comité du personnel
- M<sup>me</sup> Maria Dominguez – Membre suppléant
- M. Thomas Haellstroem, Membre suppléant
- M<sup>me</sup> Sabine Hiernaux-Fritsch, Membre suppléant
- M<sup>me</sup> Kyriaki Kofini, Membre suppléant

Article 2

Le secrétariat sera assuré par la Direction «Ressources humaines, finances et services généraux».

### Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour de sa signature et elle annule et remplace la décision 17-2022. Elle sera portée à la connaissance du personnel par les soins du Secrétariat de la Cour

Fait à Luxembourg, le 4 avril 2022

Zacharias Kolias  
*Secrétaire général*